

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE  
L'INNOVATION

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO

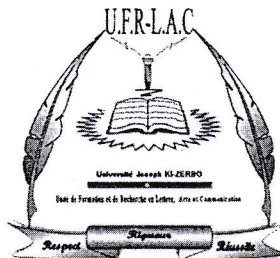
-----  
UNITÉ DE FORMATION  
ET DE RECHERCHE EN LETTRES,  
ARTS ET COMMUNICATION (UFR-LAC)

-----  
03 BP 7021 OUAGADOUGOU 03

Tél. : (226) 25 30 70 64/65

Fax : (226) 25 30 72 42

Tél : 70 42 24 75



BURKINA FASO

-----  
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Ouagadougou, le 24 JUIL 2026

**Communiqué modificatif n°20260 0 0 2 1 MESRI/SG/UJKZ/P**  
**portant recrutement d'étudiants en Master Études Germaniques au titre de**  
**l'année académique 2026 - 2027**

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et travailleurs qu'il est ouvert au titre de l'année universitaire 2026-2027 au Département d'Études germaniques, à l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Arts et Communication (U.F.R. LAC), un recrutement d'étudiants en première année de Master Études germaniques.

La formation qui dure deux (2) ans, est sanctionnée par un Master en Études Germaniques.

Le **nombre de places** disponibles est fixé à **soixante (60)**.

## **I. Public cible**

Peut faire acte de candidature toute personne titulaire d'une licence en Études germaniques et ayant obtenu une moyenne d'au moins 12 sur 20.

## **II. Composition du dossier**

Les conditions et modalités d'accès à cette formation sont les suivantes :

- une demande adressée au Président de l'Université Joseph Ki-Zerbo ;
- un extrait ou un jugement supplétif d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;
- un curriculum vitae daté et signé ;

- une projet de recherche saisi en 5 pages maximum ;
- les photocopies légalisées des relevés de notes du cycle licence (S1 à S6) ;
- une photocopie certifiée conforme du diplôme de Licence ou d'un diplôme équivalent ;
- un engagement à payer au moins la moitié des frais de formation dès la première année de Master, c'est-à-dire, **cent cinquante mille francs (150 000 CFA) en plus des frais d'inscription.**

### **III. Frais d'examen de dossier**

Les frais d'examen de dossier s'élèvent à **quinze mille cinq cents (15 500) francs CFA** payables sur la plateforme CampusFaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money. Les frais de dossier ne sont pas remboursables.

### **IV. Soumission des candidatures**

La soumission des candidatures se fera obligatoirement en ligne du **27 juillet au 04 septembre 2026 à 23 heures 59 minutes GMT** sur la plateforme CampusFaso à l'adresse : <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>. À cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site internet indiqué en vue de :

- créer un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- d'y déposer son dossier.

### **V. Proclamation des résultats et début des cours**

À l'issue d'un entretien oral en allemand les 09 et 10 septembre 2026, les résultats seront affichés à l'U.F.R. LAC le 11 septembre 2026. La liste des étudiants nouvellement recrutés pour le compte de l'année académique 2026-2027 sera transmise à la Direction des Affaires académiques, de l'Orientation et de l'Information (DAOI) et à la Direction des Systèmes d'Information (DSI) le lundi 14 septembre 2026. Les cours débiteront le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2026.

## VI. Frais d'inscription et de formation

Tout candidat retenu doit s'acquitter des frais d'inscription à l'université ainsi que des frais de laboratoire dont les montants sont fixés par les textes en vigueur. Les frais d'inscription et de formation s'élèvent à :

|                     | Ressortissant de la zone<br>UEMOA | Ressortissant hors zone<br>UEMOA |
|---------------------|-----------------------------------|----------------------------------|
|                     | Sous régime particulier           |                                  |
| Frais d'inscription | 50 000 FCFA / an                  | 250 000 FCFA / an                |
| Frais de formation  | 300 000 FCFA                      | 500 000 FCFA / an                |

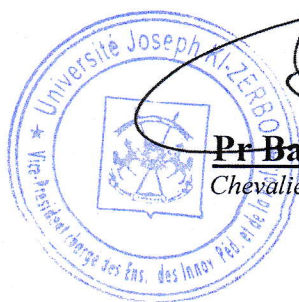
**NB :** Le versement de la moitié des frais de formation, soit 150 000 FCFA, est obligatoire dès la première inscription en première année.

## VII. Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter :

- Dr Alassane KIEMTORÉ, Chef de Département, Tél. : (00226) 77 70 44 23, email : [alassane.kiemtore@yahoo.com](mailto:alassane.kiemtore@yahoo.com)
- Dr Sami TAM, Responsable du Master, Tél. : (00226) 78 88 61 96, email : [tamsami@yahoo.de](mailto:tamsami@yahoo.de)

P. Le Président et par délégation,  
Le Vice-Président  
chargé des Enseignements, des Innovations  
pédagogiques et de la Professionnalisation



**Pr Balé BAYALA**

*Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques*

### Ampliation :

- DAOI
- V.-P. E.I.P
- A.C
- U.F.R-LAC
- DSI/Point focal Campus Faso
- Large diffusion